



Rentrer et cotiser en France -travailleur indépendant

Par **robinzep**, le **03/10/2017** à **08:54**

Bonjour,

Je suis français (59 ans) résidant en Espagne depuis mes 12 ans. Mon idée c'est de travailler et cotiser jusqu'à mes 67 ans comme travailleur indépendant . Si je rentre en France et je continue a cotiser ma Sécurité Sociale, mais la 1ère et/ou 2ème année je n'aie pas de revenus. Comment ça marche ?

Merci.